

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NIMES - 3003 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 27/12/2024 - B2024/020413 - 1998 B 00652 - 419 568 845 - A&P

SAS A & P

35 ZAM du Tapis Vert

30170 ST HIPPOLYTE DU FORT

B 904/3

COMPTES ANNUELS

Certifié conforme


CATÉA EXPERTISE COMPTABLE

55 Impasse Mac GAFHEY

Immeuble LE MINOS I

34070 MONTPELLIER

04 67 07 32 06

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	3 650	3 650		735	735	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	93 410	71 902	21 508	33 284	11 776	35.38
	Autres immobilisations corporelles	122 505	90 641	31 864	47 899	16 035	33.48
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	400		400	400		
	Créances rattachées à des participations	10 360		10 360	10 360		
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	7 500		7 500	7 500		
	Total II	237 824	166 193	71 631	100 178	28 547	28.50
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	197 000		197 000	51 511	145 489	282.44
	Avances et acomptes versés sur commandes	23 846		23 846	2 817	21 029	746.54
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 641		2 641	8 591	5 950	69.26
	Autres créances	98 751		98 751	141 117	42 366	30.02
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	140 072		140 072	258 631	118 559	45.84
	Charges constatées d'avance (3)	19 100		19 100	16 266	2 834	17.42
	Total III	481 410		481 410	478 933	2 477	0.52
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	719 234	166 193	553 041	579 110	26 069	4.50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

17 860

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 622)	7 622		7 622			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecart de réévaluation						
	Réserves						
	Réserve légale	762		762			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	229 465		365 105		135 640	37.15
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	53 678		135 640		189 318	139.57
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total I	291 528		237 850		53 678	22.57
	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	17 194		10 000		7 194	71.94
	Provisions pour charges						
	Total III	17 194		10 000		7 194	71.94
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	71 482		121 513		50 032	41.17
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	2 501		3 801		1 300	34.20
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	371		1 995		1 625	81.43
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 071		159 488		33 417	20.95
	Dettes fiscales et sociales	43 894		44 297		402	0.91
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes			166		166	100.00
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	244 319		331 261		86 942	26.25
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	553 041		579 110		26 069	4.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

223 288

259 942

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	% -
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	694 193	187 563	881 756	956 833	75 077	7.85
Production vendue de biens						
Production vendue de services	21 823	17 084	38 907	37 282	1 625	4.36
Chiffre d'affaires NET	716 016	204 648	920 664	994 116	73 452	7.39
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			28 554	1 309	27 245	NS
Autres produits			3 797	127	3 671	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			953 015	995 551	42 536	4.27
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			361 803	381 387	19 584	5.13
Variation de stock (marchandises)			145 489	6 655	138 834	NS
Achats de matières premières et autres approvisionnements			12 518	15 154	2 636	17.39
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			284 095	347 005	62 909	18.13
Impôts, taxes et versements assimilés			2 746	5 443	2 697	49.55
Salaires et traitements			167 434	178 635	11 201	6.27
Charges sociales			79 375	89 960	10 585	11.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			21 800	31 388	9 588	30.55
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				6 662	6 662	100.00
Dotations aux provisions			17 194		17 194	
Autres charges			83 419	85 136	1 717	2.02
Total des Charges d'exploitation (II)			884 894	1 134 114	249 220	21.97
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			68 121	138 563	206 684	149.16
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)		35		3	33	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		35		3	33	NS
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		511		776	264	34.08
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		511		776	264	34.08
2. Résultat financier (V-VI)		476		773	297	38.44
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		67 645		139 336	206 981	148.55
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 885		4 167	282	6.77
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		3 885		4 167	282	6.77
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		189		470	281	59.79
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		17 662			17 662	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		17 851		470	17 381	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		13 967		3 697	17 664	477.82
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		956 935		999 720	42 785	4.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		903 257		1 135 360	232 103	20.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		53 678		135 640	189 318	139.57

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		735	735	100.00
20810000 SITE INTERNET	3 650	3 650		
28081000 AMORT.SITE INTERNET	3 650	2 915	735	25.21
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	21 508	33 284	11 776	35.38
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	93 410	99 682	6 273	6.29
28154000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	71 902	66 398	5 504	8.29
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 864	47 899	16 035	33.48
21810000 INSTAL./AGENC.DIVERS	78 957	75 625	3 332	4.41
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	41 515	55 215	13 700	24.81
21830000 MAT.BUREAU & INFORMATIQUE	2 032	6 963	4 931	70.81
28181000 AMORT.AG.CONS.DIVERSES	48 890	42 867	6 023	14.05
28182000 AMORT.MATERIEL DE TRANSP.	40 303	42 742	2 439	5.71
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFOR.	1 448	4 296	2 847	66.28
AUTRES PARTICIPATIONS	400	400		
26180000 TITRES SCI JAL	400	400		
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	10 360	10 360		
26710000 AVANCES SCI JAL	10 360	10 360		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 500	7 500		
27500000 DEPOTS & CAUTIONNEMENTS	7 500	7 500		
Total II	71 631	100 178	28 547	28.50
MARCHANDISES	197 000	51 511	145 489	282.44
37000000 STOCKS DE MARCHANDISES	197 000	51 511	145 489	282.44
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	23 846	2 817	21 029	746.54
40910000 FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES	23 846	2 817	21 029	746.54
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	2 641	8 591	5 950	69.26
41100000 CLIENTS	2 641	7 259	4 617	63.61
41600000 CLIENTS DOUTEUX OU LITIG		7 995	7 995	100.00
49100000 PROV.DEPRE.CLIENTS		6 662	6 662	100.00
AUTRES CREANCES	98 751	141 117	42 366	30.02
40100000 FOURNISSEURS		67 716	67 716	100.00
42401000 PARTICIPATION DES SALARIES AUX		1 742	1 742	100.00
44520000 TVA DUE INTRACOM		13	13	100.00
44562000 TVA DEDUCT.S/IMMO.	162	118	43	36.67
44566100 TVA DEDUCT.S/ACHATS	5 139	3 138	2 001	63.75
44566200 TVA INTRACOM DED	26		26	
44566300 TVA DEDUCTIBLE SUR IMPORTATION	12 107		12 107	
44567000 CREDIT DE TVA	433		433	
44586000 TVA S/FACT.NON PARVENUES	84	97	13	13.04
44587100 TVA COLLECTÉE A REGULARISER	8 673		8 673	
46710000 SCI DOYEN-GACHON	12 128	8 294	3 834	46.22
46730000 DEBITEURS DIVERS	60 000	60 000		

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CAPITAL	7 622	7 622		
10130000 CAPITAL APPELE VERSE	7 622	7 622		
RESERVE LEGALE	762	762		
10611000 RESERVE LEGALE PROP.DITE	762	762		
AUTRES RESERVES	229 465	365 105	135 640	37.15
10680000 AUTRES RESERVES	229 465	365 105	135 640	37.15
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	53 678	135 640	189 318	139.57
Total I	291 528	237 850	53 678	22.57
PROVISIONS POUR RISQUES	17 194	10 000	7 194	71.94
15110000 PROVISION POUR LITIGE		10 000	10 000	100.00
15180000 PROV POUR RISQUE PRUD HOMME	17 194		17 194	
Total III	17 194	10 000	7 194	71.94
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	71 482	121 513	50 032	41.17
16402000 EMPRUNT 220176101366 200KE	71 319	121 340	50 021	41.22
16884000 INTERETS COURUS	163	174	10	5.94
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	2 501	3 801	1 300	34.20
45510000 C/C GRAND ALAIN	2 501	2 501		
45520000 DOLORES GRAND		1 300	1 300	100.00
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	371	1 995	1 625	81.43
41910000 ACOMPTES CLIENTS	371	1 995	1 625	81.43
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	126 071	159 488	33 417	20.95
40100000 FOURNISSEURS	123 442	82 917	40 525	48.87
40810000 FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	2 629	76 571	73 942	96.57
DETTES FISCALES ET SOCIALES	43 894	44 297	402	0.91
42100000 PERS.REMUNERATIONS DUES	8 948	8 018	930	11.60
42500000 ACOMPTE PERSONNEL	1 000		1 000	
42820000 CONGES A PAYER	9 308	6 570	2 738	41.67
43100000 URSSAF	4 846	5 798	952	16.41
43710000 RSI		8 364	8 364	100.00
43720000 GROUPE MALAKOFF	1 246	1 015	231	22.71
43780000 GAN ASSURANCE VIE	1 379	1 343	36	2.70
43800000 ORGANISMES SOCIAUX - CHARGES A	145	144	1	0.36
43820000 ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	3 281	2 463	818	33.22
44210000 ETAT - IMPOTS ET TAXES RECOUVR	211	249	38	15.23
44370000 ETAT OPERATIONS PARTICULIERES	1 227	1 227		
44520000 TVA DUE INTRACOM	26		26	
44530000 TVA DUE SUR IMPORTATIONS	12 107		12 107	
44551000 TVA A DECAISSER		5 567	5 567	100.00
44566200 TVA INTRACOM DED		13	13	100.00
44587100 TVA COLLECTÉE A REGULARISER		3 396	3 396	100.00
44860000 ETAT AUTRES CH. A PAYER	170	130	40	30.77

DETAIL BILAN PASSIF

[illegible]

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	881 756	956 833	75 077	7.85
70701000 VENTE EN GROS 20%	483 661	448 114	35 547	7.93
70711000 VENTE INTERNET 20%	76 424	85 507	9 083	10.62
70721000 VENTES SUR MARCHÉ 20%	134 107	200 269	66 161	33.04
70792000 VENTES DE MARCH. EXPORT	29 104	110 156	81 052	73.58
70792100 VENTES DE MARCH. UE	155 816	112 788	43 029	38.15
70792200 VENTES DOM TOM	2 644		2 644	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	38 907	37 282	1 625	4.36
70850100 PORT & FRAIS FACTURES 20%	21 730	18 491	3 239	17.52
70852000 PORT & FRAIS FACTURES EXP	1 710	7 218	5 508	76.31
70852100 PORT & FRAIS FACTURES UE	15 214	11 489	3 724	32.42
70852200 FRAIS PORT SUR VENTES DOM TOM	161		161	
70880000 PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	93	84	9	11.35
Chiffre d'affaires NET	920 664	994 116	73 452	7.39
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	28 554	1 309	27 245	NS
78150000 REPRISE PROVISION EXPLOITATION	10 000		10 000	
78174000 REP. PROV. DEPREC. CREANCES	6 662		6 662	
79100000 TRANSFERT DE CHARGE	11 892	1 309	10 583	808.48
AUTRES PRODUITS	3 797	127	3 671	NS
75600000 GAINS DE CHANGE D'EXPLOITATION	3 599	22	3 578	NS
75800000 PRODUITS DIV. GESTION COUR	198	105	93	88.93
Total des Produits d'exploitation	953 015	995 551	42 536	4.27
ACHATS DE MARCHANDISES	361 803	381 387	19 584	5.13
60700000 ACHATS MARCHANDISES EUROPE	8 946	5 347	3 599	67.31
60710000 ACHATS MARCHANDISES AFRIQUE	185 052	252 949	67 897	26.84
60711000 FRAIS FABRICATION AFRIQUE	167 805	123 092	44 713	36.33
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	145 489	6 655	138 834	NS
60370000 VARIAT. STOCK MARCHANDISES	145 489	6 655	138 834	NS
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	12 518	15 154	2 636	17.39
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	12 518	15 154	2 636	17.39
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	284 095	347 005	62 909	18.13
60610000 FOURNITURES ELECTRICITE	1 968	2 130	162	7.62
60612000 FOURNITURE EAU	475	1 089	614	56.40
60614000 FOURNITURES CARBURANT	5 120	6 185	1 064	17.21
60630000 FOURN. ENTRET. & PETIT EQUIP	9 621	12 716	3 095	24.34
60640000 FOURNIT. ADMINISTRATIVES	1 519	1 171	348	29.71
60850000 TRANSPORTS S/VENTES	49 636	60 215	10 578	17.57
61320100 LOCATION ENTREPOT AFRIQUE	26 262	20 556	5 705	27.75
61320200 LOCATION ST HIPPOLYTE	58 900	58 900		
61342000 LOCATION TPE	918	816	102	12.45
61350000 ABONNEMENT DIVERS	99	127	28	22.30
61351000 HEBERGEMENT SITE	191	291	100	34.42
61352000 LOCATIONS MAT. TRANSPORT	1 721	630	1 091	173.02
61352100 LOCATION MATERIEL		1 008	1 008	100.00
61353000 LOCATION LOGICIEL	883	862	21	2.47
61353100 LOCATION LOGICIEL INTRACOM		83	83	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
61354000 LOCATION TELESURVEILLANCE	2 091	815	1 276	156.70
61354100 LOCATION GRENKE	544	1 247	703	56.41
61400000 CHARGES LOCATIVES	2 316	2 064	252	12.21
61520000 ENTRETIEN IMMOBILIER	338	5 777	5 440	94.16
61552000 ENTRETIEN MAT.TRANSPORT	627	8 114	7 486	92.27
61560000 MAINTENANCE	2 245	1 915	330	17.21
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 631	1 542	89	5.78
61620000 ASSURANCES DIVERSES	38		38	
61630000 ASSURANCE MAT.TRANSPORT	2 911	3 241	330	10.19
61640000 ASSURANCE EMPRUNT	3 820	3 820		
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	65		65	
62210000 COMMISSION SUR VENTES		350	350	100.00
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	8 810	8 853	43	0.49
62260100 HONORAIRES SOCIAL	2 590	2 464	126	5.11
62260200 HONORAIRES JURIDIQUE	3 700	600	3 100	516.67
62261000 HONORAIRES DIVERS		1 400	1 400	100.00
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	986	534	452	84.55
62310000 PUBLICITE	209	365	156	42.66
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS	19 594	32 646	13 052	39.98
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE		2 061	2 061	100.00
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	9 999	9 699	300	3.09
62380000 DONS ET LIBERALITES	100	50	50	100.00
62410000 TRANSPORTS S/ACHATS	12	37 392	37 380	99.97
62411000 TRANSPORT ACHAT IMPORTATION	12 191		12 191	
62412000 TRANSPORTS S/ACHATS EXO TVA	15 797	18 241	2 444	13.40
62510000 FRAIS DE DEPLACEMENT	14 759	13 746	1 013	7.37
62560000 MISSION DEPLACEMENT HOTEL	7 607	7 229	377	5.22
62570000 MISSION DEPLACEMENT RESTAURANT	5 155	6 215	1 060	17.06
62600000 FRAIS POSTAUX	128	2 436	2 308	94.75
62620000 FRAIS ORANGE	1 325	1 557	233	14.94
62780000 SERVICES BANCAIRES	2 001	1 378	623	45.17
62781000 COM REM CB	289	748	459	61.39
62782000 COM PAYPAL	423	1 267	844	66.63
62783000 COM MY POS	2 374	891	1 482	166.31
62784000 COM QONTO	458	641	183	28.55
62784100 COM PAYPLUG	865	284	581	204.92
62785000 PRIME DE GARANTIE PGE	643	643		
62811000 COTIS. PROFESSIONNELLES	145		145	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 746	5 443	2 697	49.55
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	1 092	1 203	110	9.18
63330000 FORMATION CONTINUE (ORG.)	965	1 200	235	19.56
63511000 CFE ET CVAE	1 588	1 689	101	5.98
63514000 TVS	170	170		
63580000 AUTRES IMPOTS		400	400	100.00
63780000 CSG DED	1 090	548	1 638	298.70
63781000 CSG NON DED	20	233	213	91.34
SALAIRES ET TRAITEMENTS	167 434	178 635	11 201	6.27
64110000 SALAIRES APPOINT.COMMIS.	160 646	160 037	609	0.38
64120000 CONGES PAYES	2 738	250	2 988	NS
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	1 050		1 050	
64140000 PRIME EXCEP POUVOIR D'ACHAT	3 000	1 250	1 750	140.00
64143000 INDEMNITES RUPTURE CONVEN		1 998	1 998	100.00
64410000 REMUNERATION GRAND DOLORES		15 600	15 600	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
CHARGES SOCIALES	79 375	89 960	10 585	11.77
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	25 759	28 587	2 827	9.89
64530000 COTIS PREVOY. GAN	3 503	4 991	1 488	29.81
64532000 COTIS GROUPE MEDERIC/ AGFF	7 998	8 339	340	4.08
64541000 COTIS. A POLE EMPLOI	6 747	6 722	26	0.38
64580000 CHARGES S/SALAIR.PROVIS.	818	139	958	687.72
64600000 URSSAF GRAND ALAIN	139	1 646	1 507	91.56
64610000 URSSAF DOLORES	2 319	8 204	10 523	128.26
64690000 PREVOYANCE	1 056	969	87	8.94
64712000 PRESTATIONS DIRECTES	32 955	29 618	3 337	11.27
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	376	340	36	10.59
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 342	684	1 658	242.37
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	21 800	31 388	9 588	30.55
68111000 DOT. AMORTISSEMENT IMMO INCORP	735	913	178	19.45
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPOR.	21 065	30 475	9 411	30.88
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT		6 662	6 662	100.00
68174000 DOT.PROV.DEPRE.CREANCES		6 662	6 662	100.00
DOTATIONS AUX PROVISIONS	17 194		17 194	
68150000 DOT PROVISION EXPLOITATION	17 194		17 194	
AUTRES CHARGES	83 419	85 136	1 717	2.02
65110000 ROYALTIES IMPORT	69 043	74 552	5 509	7.39
65400000 PERTE IRRECOUVRABLE	8 347		8 347	
65600000 PERTE DE CHANGE D'EXPLOITATION	5 988	10 524	4 536	43.10
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	42	60	19	30.93
Total des Charges d'exploitation	884 894	1 134 114	249 220	21.97
Résultat d'exploitation	68 121	138 563	206 684	149.16
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	35	3	33	NS
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	35	3	33	NS
Total des Produits financiers	35	3	33	NS
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	511	776	264	34.08
66110000 INTERETS DES EMPRUNTS	511	776	264	34.08
Total des Charges financières	511	776	264	34.08
Résultat financier	476	773	297	38.44
Résultat courant avant impôts	67 645	139 336	206 981	148.55
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	3 885	4 167	282	6.77
77500000 PRODUIT CESSION D ACTIF		4 167	4 167	100.00
77880000 PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	3 885		3 885	
Total des Produits exceptionnels	3 885	4 167	282	6.77

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]

SAS A & P

35 ZAM du Tapis Vert

30170 ST HIPPOLYTE DU FORT

DOSSIER DE GESTION

CATÉA EXPERTISE COMPTABLE

55 Impasse Mac GAFFEY

Immeuble LE MINOS 1

34070 MONTPELLIER

04 67 07 32 06

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	920 664	100.00	994 116	100.00	73 452	7.39
+ Ventes de marchandises	881 756	100.00	956 833	100.00	75 077	7.85
- Coût d'achat des marchandises vendues	216 314	24.53	374 733	39.16	158 418	42.28
Marge commerciale	665 442	75.47	582 101	60.84	83 341	14.32
+ Production vendue	38 907	100.00	37 282	100.00	1 625	4.36
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	38 907	100.00	37 282	100.00	1 625	4.36
- Matières premières, approvisionnements consommés	12 518	32.17	15 154	40.65	2 636	17.39
- Sous traitance directe	49 636	127.58	60 215	161.51	10 578	17.57
Marge brute de production	23 247	59.75	38 086	102.16	14 839	38.96
Marge brute globale	642 195	69.75	544 015	54.72	98 181	18.05
- Autres achats + charges externes	234 459	25.47	286 790	28.85	52 331	18.25
Valeur ajoutée	407 736	44.29	257 225	25.87	150 512	58.51
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 746	0.30	5 443	0.55	2 697	49.55
- Salaires du personnel	167 434	18.19	163 035	16.40	4 399	2.70
- Charges sociales du personnel	80 499	8.74	79 140	7.96	1 358	1.72
- Charges de l'exploitant	1 124	0.12	26 419	2.66	27 543	104.25
Excédent brut d'exploitation	158 182	17.18	16 812	1.69	174 995	NS
+ Autres produits de gestion courante	3 797	0.41	127	0.01	3 671	NS
- Autres charges de gestion courante	83 419	9.06	85 136	8.56	1 717	2.02
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	28 554	3.10	1 309	0.13	27 245	NS
- Dotations aux amortissements	21 800	2.37	31 388	3.16	9 588	30.55
- Dotations aux provisions	17 194	1.87	6 662	0.67	10 532	158.09
Résultat d'exploitation	68 121	7.40	138 563	13.94	206 684	149.16
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	35		3		33	NS
- Charges financières	511	0.06	776	0.08	264	34.08
Résultat courant	67 645	7.35	139 336	14.02	206 981	148.55
+ Produits exceptionnels	3 885	0.42	4 167	0.42	282	6.77
- Charges exceptionnelles	17 851	1.94	470	0.05	17 381	NS
Résultat exceptionnel	13 967	1.52	3 697	0.37	17 664	477.82
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	53 678	5.83	135 640	13.64	189 318	139.57

SAS A & P

35 ZAM du Tapis Vert

30170 ST HIPPOLYTE DU FORT

DOSSIER FISCAL

CATÉA EXPERTISE COMPTABLE

55 Impasse Mac GAFFEY

Immeuble LE MINOS 1

34070 MONTPELLIER

04 67 07 32 06

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS A & P		35 ZAM du Tapis Vert	
SIRET	4 1 9 5 6 8 8 4 5 0 0 0 2 0	30170 ST HIPPOLYTE DU FORT	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	FABRICATION ARTICLES METALLIQUES	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%			PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%			PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Autres dispositifs		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W				

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CATÉA EXPERTISE COMPTABLE 55 Impasse Mac GAFFEY Immeuble LE MINOS 1 34070 MONTPELLIER Tél: 04 67 07 32 06			
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 30/04/2024 Lieu SAUVE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:
			Signature GRAND Alain
Examen de conformité fiscale (ECF)			

Désignation de l'entreprise : SAS A & P Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 35 ZAM du Tapis Vert 30170 ST HIPPOLYTE DU FORT Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 1 9 5 6 8 8 4 5 0 0 0 2 0

Néant ☐ *

				Exercice N clos le	N-1
				13 11 22 02 3	13 11 22 02 2
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 650	735
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	71 902	33 284
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	90 641	47 899
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	400	400
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	10 360	10 360
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 500	7 500
TOTAL (II)		BJ	BK	166 193	100 178
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU	197 000	51 511
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	23 846	2 817
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 641	8 591
	Autres créances (3)	BZ	CA	98 751	141 117
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Disponibilités	CF	CG	140 072	258 631
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	19 100	16 266
	TOTAL (III)	CJ	CK	481 410	478 933
COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	553 041	579 110
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	17 860	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Copie Quadern

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A & P						Néant ☐ *					
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	694 193	FB	187 563	FC	881 756	956 833			
	Production vendue biens*	FD		FE		FF					
		services*	FG	21 823	FH	17 084	FI	38 907	37 282		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	716 016	FK	204 648	FL	920 664	994 116			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	28 554	1 309			
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 797	127			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	953 015	995 551			
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	361 803	381 387		
Variation de stock (marchandises)*					FT	(145 489)	(6 655)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	12 518	15 154				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV						
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	284 095	347 005				
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 746	5 443				
Salaires et traitements*					FY	167 434	178 635				
Charges sociales (10)					FZ	79 375	89 960				
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immo.	- dotations aux amortissements*		dont fonds de commerce	HS	GA	21 800	31 388		
			- dotations aux provisions				GB				
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		6 662	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	17 194		
Autres charges (12)					GE	83 419	85 136				
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	884 894	1 134 114				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	68 121	(138 563)			
opérations en commun		Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	35	3			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	35	3			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	511	776			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	Total des charges financières (VI)					GU	511	776			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(476)	(773)			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	67 645	(139 336)			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepad Quatrin

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

Néant ☐

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		-
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 885	4 167
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 885	4 167
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	189	470
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	17 662	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 851	470
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(13 967)	3 697
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		HL	956 935	999 720
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	903 257	1 135 360
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	53 678	(135 640)
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP		
	{ - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	11 892	1 309
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	(1 124)	10 819
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	69 043	74 552
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 1 056	A9	(2 180)	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe		17 851		3 885
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

31/12/2023

[illegible]

Dossier N° 000087 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A & P										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II	KD	3 650	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains							KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants		M2			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							KS	99 682	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	75 625	KW		KX	3 332
		Matériel de transport *						KY	55 215	KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	6 963	LC		LD	808
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	237 486	LO		LP	4 140	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	10 760	8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	7 500	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	18 260	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						0G	259 396	0H		0J	4 140		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		C0		D0			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	3 650	IX	3 650		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB			
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME			
		Inst. gales, agents et am. des constructions				IS		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	6 273	MJ	93 410	ML	93 410		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers				IU		MM	78 957	MN	78 957		
		Matériel de transport				IV	13 700	MP	41 515	MQ	41 515		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	5 738	MS	2 032	MT	2 032		
	Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA				
Avances et acomptes				NC		ND		NE					
TOTAL III				IV	25 711	NG	215 914	NH	215 914				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		0U		M7				
	Autres participations				10		0X	10 760	0Y	10 760			
	Autres titres immobilisés				11		2B		2C				
	Prêts et autres immobilisations financières				12		2E	7 500	2G	7 500			
	TOTAL IV				13		NJ	18 260	NK	18 260			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		0K	25 711	0L	237 824	0M	237 824		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

Néant X *

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
		1	2			5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

- EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT
- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B	
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL	
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 915	PF	735	PG		PH	3 650
TOTAL I		RK	2 915	RM	735	RN		RO	3 650
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	66 398	QA	9 993	QB	4 489	QC	71 902
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	42 867	QE	6 023	QF		QG	48 890
	Matériel de transport	QH	42 742	QI	3 405	QJ	5 844	QK	40 303
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 296	QM	1 644	QN	4 492	QO	1 448
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	156 303	QV	21 065	QW	14 825	QX	162 543
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	159 218	QP	21 800	QQ	14 825	QR	166 193

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.gales,agene et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agene am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général sans ventille (NP + NQ + NR)	NW	Total général sans ventille (NS + NT + NU)		NY	Total général sans ventille (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

31/12/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A & P					Néant ☐ *						
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	10 360	UM	10 360	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	7 500	UV	7 500	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	2 641		2 641					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	26 623		26 623					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	72 128		72 128					
	Charges constatées d'avance		VS	19 100		19 100					
	TOTAUX			VT	138 352	VU	138 352	VV			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	163		163						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	71 319		50 288		21 031				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	126 071		126 071						
Personnel et comptes rattachés		8C	19 256		19 256						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 897		10 897						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	12 133		12 133						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 608		1 608						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	2 501		2 501						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	243 949	VZ	222 918	21 031				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	50 021	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A & P		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 3									
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés										WA	53 678	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			WB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	170	XE		170			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW	189			
	Amendes et pénalités		WJ	189	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		20			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	54 057		
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE									
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations							2A	XA		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation à l'investissement	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement *										XD		
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Entreprises nouvelles 44 sexties		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexties A)		L5	XF			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)		OV	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA				
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC					
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)		PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)		PC					
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)		X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI	XG					
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		X1	54 057		XJ						
		déficit (II moins I)											
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL			XL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						54 057							
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	0		XO						

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

31/12/2023

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A & P		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	157 829	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter		
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	54 057	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	103 772	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	103 772	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	12 589	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

Néant ☐

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
					- Autres réserves	ZD	(135 640)	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(135 640)		Dividendes	ZE		
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF		
					Report à nouveau	ZG	0	
	TOTAL I	OF	(135 640)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	(135 640)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

Exercice N-1 :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS			
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8		XQ	93 924	87 399	
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	16 086	13 851	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		350	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	174 086	245 404	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	284 095	347 005	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	1 588	1 689	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		YZ	1 158	3 754	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	2 746	5 443	
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	142 292	156 833	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	77 834	97 779	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*			OB	160 646		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%	
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		
				Plus-values à 19 %	JM		
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		
				Plus-values à 19 %	JP		
				Plus-values à 0 %	JL		
				Imputations	JC		
			Plus-values à 0 %	JO			
			Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS A & P Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt *	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 GARAGE VEYRUNES t	13 700		5 844		7 856
	2 MZANTI - DECOUPEU	6 273		4 489		1 784
	3 IPHONE	1 179		669		510
	4 FNAC Iphone 13 +	884		649		235
	5 BOULANGER S21 SAM	499		276		223
	6 REMB LOLA apple m	1 160		1 008		152
	7 WORTEN madrid PC	1 080		954		126
	8 UBALDI - ORDINATE	333		333		
	9 INNOVATIVE TECHNO	604		604		
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1	(7 856)	(7 856)				
	2	(1 784)	(1 784)				
	3	(510)	(510)				
	4	(235)	(235)				
	5	(223)	(223)				
	6	(152)	(152)				
	7	(126)	(126)				
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))			(10 886)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B)	(ventilation par tranches)	(C)	
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Néant ☒

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

**Montant restant
à réintégrer**

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

TOTAL

Dossier N° 000087 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

Néant ☒

- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☐ ou 12.8 % ☐	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☐	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
☐	☐	☐	☐	☐
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS A & P

Néant ☒ *

I

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II

RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Désignation de l'entreprise : SAS A & P			Néant ☐				
Exercice ouvert le : 01/01/2023		et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :						YP	5
dont apprentis						YF	
dont handicapés						YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale						RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises						OA	920 664
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées						OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges						OT	
TOTAL 1						OX	920 664
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OH	3 797
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						OE	
Subventions d'exploitation reçues						OF	
Variation positive des stocks						OD	145 489
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée						OI	11 892
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						XT	
TOTAL 2						OM	161 178
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats						ON	442 661
Variation négative des stocks						OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						OR	124 148
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée						OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)						OW	83 419
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée						OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois						O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante						OY	10 886
TOTAL 3						OJ	661 114
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)						OG	420 728
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).						SA	420 728
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case						EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	920 664	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY		5	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)						HX	
Période de référence				GY	01/01/2023	GZ 31/12/2023	
Date de cessation						HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128							
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs							

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt
[]



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE	3 1 1 2 2 0 2 3	N° SIRET	4 1 9 5 6 8 8 4 5 0 0 0 2 0
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	SAS A & P		
ADRESSE (voie)	35 ZAM du Tapis Vert		
CODE POSTAL	30170	VILLE	ST HIPPOLYTE DU FORT
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes
			P4 100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :			
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Nb de parts ou actions	[]		
Adresse :	N° []	Voie	[]
Code postal	[]	Commune	[]
Pays	[]		
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Nb de parts ou actions	[]		
Adresse :	N° []	Voie	[]
Code postal	[]	Commune	[]
Pays	[]		
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Nb de parts ou actions	[]		
Adresse :	N° []	Voie	[]
Code postal	[]	Commune	[]
Pays	[]		
Forme juridique	[]	Dénomination	[]
N° SIREN (si société établie en France)	[]	% de détention	[]
Nb de parts ou actions	[]		
Adresse :	N° []	Voie	[]
Code postal	[]	Commune	[]
Pays	[]		
II - CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :			
Titre (2)	M	Nom de famille	GRAND
Prénom(s)	Alain		
Nom d'usage	[]	% de détention	60.00
Nb de parts ou actions	60		
Naissance :	Date	N° Département	38
Commune	LA TRONCHE	Pays	FR
Adresse :	N°	Voie	PLACE DU DOYEN GACHON
Code postal	30610	Commune	SAUVE
Pays	FR		
Titre (2)	Mlle	Nom de famille	GRAND
Prénom(s)	DOLORES		
Nom d'usage	[]	% de détention	40.00
Nb de parts ou actions	40		
Naissance :	Date	N° Département	30
Commune	NIMES	Pays	FR
Adresse :	N°	Voie	ALAMEDA JAUME I
Code postal	99999	Commune	VALENCIA
Pays	ES		

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 3

N° SIRET

4 1 9 5 6 8 8 4 5 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS A & P

ADRESSE (voie)

35 ZAM du Tapis Vert

CODE POSTAL

30170

VILLE

ST HIPPOLYTE DU FORT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Société par actions simplifiée au capital de 7622.45 €

Siège social : 35 Zam Du Tapis Vert

30170 Saint Hippolyte du Fort

419 568 845 RCS Nîmes

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ANNUELLE EN DATE DU 20 aout 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le vingt aout, a neuf heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuel au siège social sur convocation du président.

Sont présents ou représentés :

- Dolores Grand Vila, propriétaire de : 40 actions
- Alain Grand, propriétaire en usufruit de : 60 actions

Soit un total de : 100 actions

Sur les cent (100) actions composant le capital social.

Alain Grand préside la séance en sa qualité de Président.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du code du commerce
- L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- La feuille de présence
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mise à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.
- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-9 du code du commerce
- Questions diverses

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion,

Personne ne demandant plus la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023,

s'élevant à : 53678 € de la manière suivante :

- Un résultat de : 53 678 €
- Une somme de : 53 678 €

Affectée en totalité au compte « autres réserves ».

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Dans le même temps, il a été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le Président : Grand Alain

